



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Session ordinaire – Séance du 27 avril 2026

Délibération n° 2026_090

ATTRIBUTION DES MARCHES N° 2025-MER027 A 2025-MER032 RELATIFS A LA REHABILITATION ET L'EXTENSION DE LA CRECHE CROQU'ILE

Le Conseil Municipal de la Commune de Mérignac dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Thierry TRIJOULET, Maire, par suite d'une convocation en date du 21 avril 2026.

Nombre de conseillers en exercice : 49

PRESENTS : 40

Mesdames, Messieurs : Amélie AUDOIT, Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Alain CHARRIER, Gérard CHAUSSET, Marie-Ange CHAUSSOY, Jean-Louis COURONNEAU, Samira EL KHADIR, Loïc FARNIER, Vanessa FERGEAU-RENAUX, Anne-Eugénie GASPARD, Emilie MARCHES, Joël MAUVIGNEY, Patricia NEDEL, Michelle PAGES, Christine PEYRE, Bastien RIVIERES, Eric SARRAUTE, Fatou THIAM, Franck YVONNEAU, Christine MALKIEL, Clément VANDECASTEELE, Caroline VAN RENTERGHEM, Aimeric ENARD, Loïc PEDELUCQ, Preslia OKOU, Jimmy BOURLIEUX, Alexandre POUZEAUD, Prefmandh MABIALA, Stéphane BRUNEL, Alice HERBERT, Thierry TRIJOULET, Clémence NAVEYS-DUMAS, Rémi COCUELLE, Fatima AIT KEDDOUR, Véronique TREZEGUET, Alessandro DI SOMMA, Jean-Charles ASTIER, Patrice LASSALLE-BAREILLES, Denis ABRAND, Aurélie DOULUT.

EXCUSES AYANT DONNE UNE PROCURATION : 6

Mesdames, Messieurs : Arnaud ARFEUILLE à Amélie AUDOIT, Kubilay ERTEKIN à Fatou THIAM, Claude MELLIER à Loïc FARNIER, Marie RECALDE à Anne-Eugénie GASPARD, Gérard SERVIES à Vanessa FERGEAU-RENAUX, Thierry MILLET à Patrice LASSALLE-BAREILLES.

ABSENT EXCUSE : 1

Mesdames, Messieurs : Loan PANIFOUS.

ABSENTES : 2

Mesdames, Messieurs : Mauricette BOISSEAU, Clémence PINEAU .

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Jean-Charles ASTIER

Madame Michelle PAGES, Adjointe au Maire Déléguée aux Marchés publics et à la Bienveillance animale, informe l'Assemblée qu'il est nécessaire pour la ville de Mérignac de lancer des marchés de travaux pour réaliser l'opération de réhabilitation et d'extension de la crèche Croqu'île.

Une consultation relative à cette opération de travaux comprenant 6 lots a donc été lancée selon la procédure de marché adapté ouverte, la forme des contrats retenue étant l'accord-cadre composite. Le démarrage des prestations est prévu au mois de juin 2026 pour une durée de travaux de 16 mois. La procédure adaptée ouverte a été lancée le 15 décembre 2025 selon les dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

Cette consultation est décomposée en 6 lots, comme suit :

Lot(s)	Désignation
01	Voirie et réseaux divers
02	Clos couvert
03	Second œuvre
04	Electricité
05	Chauffage Ventilation Climatisation Plomberie
06	Cloisons isothermes et équipements de cuisine

Pour les lots 3 et 6 : la forme du contrat est celle d'un « marché ordinaire ».

Pour les autres lots, la forme du contrat est celle d'un accord-cadre mono-attributaire composite avec une partie sous la forme d'un marché ordinaire et une partie à bons de commande :

Lots	Intitulé du lot	Montant maximum des prestations relevant de la partie à bons de commande sur toute la durée du contrat
01	Voirie et réseaux divers	10 000 euros HT
02	Clos couvert	50 000 euros HT
04	Electricité	15 000 euros HT
05	Chauffage Ventilation Climatisation Plomberie	10 000 euros HT

Des prestations supplémentaires éventuelles (PSE) étaient prévues comme suit :

Lot(s)	Description
02-Clos couvert	Dépose de la couverture en polycarbonate existante du préau 02, puis son remplacement par une couverture en polycarbonate neuve.
02-Clos couvert	Pose de bandes de rives en périphérie des zones étanchées existantes des toitures terrasses béton
02-Clos couvert	Réalisation de l'isolation par l'extérieur
02-Clos couvert	Fourniture et pose de brise soleil orientables sur les menuiseries extérieures des bureaux de directions et éducation
02-Clos couvert	Remplacement des serrures prévues sur la porte d'entrée par une serrure électromécanique de sécurité.
02-Clos couvert	Remplacement des serrures prévues sur la porte d'entrée par une serrure électromécanique de sécurité.
05 Chauffage Ventilation Climatisation Plomberie	Pose d'un circuit hydraulique type change over vers les batteries centrales de traitement d'air

06 Cloisons isothermes et équipements de cuisine	Fourniture et pose d'une plaque de cuisson 4 feux à induction
06 Cloisons isothermes et équipements de cuisine	Fourniture et pose d'une machine à laver la vaisselle traversante à chargement latéral.

A l'issue de l'analyse des offres par les services de la ville et du rapport d'analyse produit, il est proposé d'attribuer les marchés et accords-cadres aux titulaires suivants :

- Accord-cadre n°2025-MER027 : Lot 1 - Voirie et réseaux divers : FAYAT Entreprise TP Etablissement ADE TP- 47 route de Lesparre- 33340 Gaillan-médoc, pour un montant de 134 801,55 euros HT,
- Accord-cadre n°2025-MER028 : Lot 2 – Clos couvert : SECMA BATIMENT 53 rue Emile Combes – 33270 FLOIRAC, pour un montant de 1 345 629,22 euros HT dont 44 297,60 euros HT correspondant aux prestations supplémentaires éventuelles suivantes : PSE-2-2-1 : Remplacement couverture polycarbonate, ; PSE-2-3-1: Pose de bande de rives sur les façades de la crèche familiale Farandole, PSE-2-5-1: Pose de Brise soleil orientable; PSE-2-5-2 : Pose d'une serrure renforcée ; PSE-2-6-1: Pose d'une serrure renforcée,
- Marché n°2025-MER029 : Lot 3 : Second œuvre : RICHARD 5 avenue Descartes – 33370 Artigues près Bordeaux pour un montant de 577 935,77 euros HT
- Accord-cadre n°2025-MER030 : Lot 4 : Electricité : IONYS 9 Rue Archimède – Bât B – CS50297 – 33692 MERIGNAC pour un montant de 158 800,46 euros HT
- Accord-cadre n°2025-MER031 : Lot 5 : CVC Plomberie : COANDA ENERGIES 283 rue des Marguerites 33140 Cadaujac pour un montant de 546 952,09 euros HT dont 48 109,04 euros HT correspondant aux prestations supplémentaires éventuelles suivantes : PSE-5-1 : Pose d'un circuit Change over,
- Marché n°2025-MER032 : Lot 6 : Cloisons isothermes et équipements de cuisine : OPTIMAL CUISINES : 450 Rue des Laitières 33140 Cadaujac, pour un montant de 93 987,19 euros HT dont 14 864,00 correspondants aux prestations supplémentaires éventuelles suivantes : PSE-5-2 : Pose d'une plaque de cuisson à induction, PSE-5-3 : Pose d'une machine à laver la vaisselle.

Le Conseil Municipal de la Ville de Mérignac

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la commande publique,

Vu l'avis de la Commission Travaux en date du 16 février 2026,

Vu l'avis de la Commission Ressources-Economie-Emploi et Participation citoyenne en date du 20 avril 2026,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT l'analyse des offres effectuée par les services de la Ville,

CONSIDERANT qu'il convient de souscrire les contrats n°2025-MER027 à 2025-MER032 relatifs à la réhabilitation et l'extension de la crèche Croqu'île de la Ville de Mérignac,

DECIDE :

ARTICLE 1 : d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les marchés n°2025-MER029 et 2025-MER032, et les accords-cadres n° 2025-MER027, 2025-MER028, 2025-MER030 et 2025-MER031 dans les conditions susvisées et à prendre toute décision relative à l'exécution et au règlement de ces contrats,

ARTICLE 2 : d'inscrire au budget principal de la Ville les crédits nécessaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Par 46 voix pour

Pour extrait certifié conforme
Fait à Mérignac, le 27 avril 2026

Jean-Charles ASTIER
Secrétaire de séance



Thierry TRIJOULET
Maire de Mérignac

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Préfecture et publiée sur le site Internet de la Ville.

Cet acte peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.